

AVENTURES

Raids de qualité

Jean-Pierre BERNARD



76 C rue de Champ Menou
F - 74200 ALLINGES
Tél./Fax 33 (0)4 50 71 40 01
E-mail :
jpbernard.guide@wanadoo.fr

Chablais (France)

Initiation randonnée en étoile – du 21 au 24 février 2019 (4 jours)



Le Chablais, massif préalpin à cheval sur la frontière franco-suisse, est surtout connu par ses stations de ski comme Avoriaz, Châtel, Les Gets. Mais, toute une partie de ce massif, à l'écart des pistes, offre un domaine remarquable pour la randonnée à la journée. Le Chablais n'est pas un massif élevé, mais généralement bien enneigé.

Au programme : Autigny / Tour du Mont Chauffé / Pointe d'Ardens / Col de Coux

Remarque : Programme donné à titre indicatif. Pour les habitués de ce stage, nous nous efforcerons de changer les courses déjà effectuées par de nouvelles randonnées équivalentes.

Point de rendez-vous et de dispersion : Gare SNCF de Thonon-les-Bains

Niveau :

- Technique : bonne maîtrise du ski de piste et hors-piste
- Physique : condition physique permettant de faire face à 4 heures de montée à un rythme modéré

Pour qui ?

Stage pour skieur de piste désirant s'initier à la randonnée à ski ou skieur désirant reprendre en douceur les efforts gratifiants de la montée

Votre budget individuel pour un groupe au minimum de 4 personnes :

- Frais d'encadrement du guide : 250 euros
- Frais estimés à **300 euros** pour la caisse commune, à prévoir en espèces au début du stage
- La caisse commune comprend les frais d'hébergement en hôtel (demi-pension et chambre double), de déjeuners en restaurants d'altitude, des forfaits des remontées mécaniques et de tous les transferts

Voir remarques ci-après

Ce budget n'intègre pas :

- Les boissons personnelles
- Toute extension non décrite
- L'assurance personnelle

Nos plus :

- L'expérience de votre guide pour des randonnées d'initiation
- Possibilité d'hébergement chez votre guide avant et après le stage, avec transport en covoiturage depuis Thonon

Remarques :

- Le stage proposé n'est pas un produit d'agence, mais le fruit du travail et de la longue expérience d'un guide artisan. De ce fait, *la prestation décrite dans cette fiche ne constitue pas un forfait touristique au sens de l'article L211-2 du code du tourisme, ce que le client reconnaît et accepte expressément.*
- Seul l'encadrement est acheté auprès du guide par le client.
- Les autres prestations sont incluses dans la caisse commune dont le budget a été établi en fonction des tarifs applicables par les prestataires à ce jour et pourrait être modifié en fonction de leurs conditions tarifaires.

Une **fiche technique détaillée** comprenant le programme, la liste de matériel, l'heure et le lieu de rendez-vous précis est à votre disposition **sur simple demande**. N'hésitez pas à nous contacter !